

# Le Saint-Urcissien



## LE MOT DU MAIRE

*Mes chers administrés*

*A défaut de nous rencontrer autour du traditionnel et convivial buffet, je vous souhaite à travers ce bulletin municipal tous mes vœux pour cette nouvelle année.*

*Une année remplie des attentes les plus fortes dans la gestion de l'épidémie de covid et du tant attendu retour à la normale.*

*2022 arrive avec un changement important, la fusion de notre communauté de communes avec l'agglomération d'Agen. L'impact de cette fusion sera surtout ressenti dans le fonctionnement de la municipalité puisqu'il amène obligatoirement des changements de méthodes, de repères. Le ressenti des administrés sera quant à lui bien moindre du moins dans les premiers temps.*

*2022 et les projets en cours et à venir :*

*Les projets initiés et détaillés dans le bulletin municipal de juillet 2021 seront concrétisés pour deux d'entre eux en 2022, l'ombrière photovoltaïque au premier trimestre et le pylône téléphonie mobile au quatrième trimestre. Le projet de zone humide suit son cours et devrait voir l'acquisition des terrains se faire cette année.*

*Les travaux du cimetière du bourg sont achevés.*

*Le dossier de rénovation de l'église de Sainte-Croix devrait connaître le démarrage de la phase 1.*

*Arrivée de la fibre, hormis quelques chanceux limitrophes de Puymirail déjà équipés, pas vraiment de date officielle pour son arrivée. L'année 2024 semble probable. Quelques travaux d'infrastructures vont débuter, cependant j'ai pu établir des contacts avec les différents opérateurs pour essayer de connecter au réseau Tarn et Garonne les habitants des hameaux de Saint-Pierre de Malaurie et de Sainte-Croix. Nous suivons ce dossier avec le plus grand intérêt.*

*Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette année 2022, le meilleur pour vous, vos familles et vos proches. Ayons une pensée pour toutes celles et ceux qui sont dans la souffrance, une pensée également pour les plus démunis.*

*Prenez soin de vous.*

*Richard Doumergue*

*Maire de Saint-Urcisse*

## Départ en retraite du curé de la paroisse

Le Père John Hennessy, curé de notre paroisse Saint Benoit en Pays de Serres (qui réunit les trois cantons de Puymirol, Beauville et Laroque-Timbaut, soit 32 communes et 47 clochers) pendant six ans, vient de prendre une retraite bien méritée en septembre dernier. Il s'est retiré à Bon Rencontre. Le Père Gilles N'Goran, originaire de Côte d'Ivoire, le remplace désormais. Nous lui souhaitons la bienvenue.



## Cérémonie du 11 novembre 1918

Malgré la crise sanitaire, la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 a pu se tenir en présence des porte drapeaux et des élus. Nous les remercions vivement de leur présence.

Mr le maire a déposé une gerbe, au nom de la commune, sur les monuments aux morts pour la France du Bourg et de Saint Croix



## Fusion de la CCPAPS et de l'Agglomération d'Agen

Depuis le premier janvier 2022, la communauté de communes des portes d'Aquitaine en pays de Serres n'existe plus. Les 13 communes qui la composait font désormais partie de la l'Agglomération d'Agen.

Pour l'instant, il n'y a pas de changements visibles pour les habitants de la commune et notamment les fréquences de ramassage des ordures ménagères et du recyclable qui restent en l'état. Vous noterez cependant que deux Points d'Apport Volontaire (PAV) pour Les Emballages Ménagers Recyclables (EMR) sont à votre disposition: 1 au Bourg, 1 à sainte Croix.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions futures

## Arbre de Noël de la commune

Les contraintes sanitaires ont imposé au conseil municipal l'annulation de l'arbre de Noël de la commune. En remplacement, les familles, ayant des enfants de moins de 10 ans, ont reçu un bon cadeau et un livre par enfant.

## Travaux du cimetière du Bourg

Les travaux du cimetière sont terminés. Ils ont permis de l'embellir et de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite en rendant les allées carrossables. L'espace a été optimisé pour la création de nouveaux emplacements accessibles par les allées bétonnées ou damées. L'allée d'accès à l'église a également été refaite en béton désactivé identique à celui du parvis.

Avant



Après



Avant



Après



## Vœux du Maire

Au vu du contexte sanitaire et des contraintes mises en place, les traditionnels vœux du Maire ne pourront pas être organisés. Le Maire et le conseil municipal vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2022.

## Illuminations de Noël

*Le conseil municipal vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2022*

Un grand merci à Jany Dottor et Patrice Renaut pour leur belle réalisation

Quelques habitations de la commune ont été illuminées par leurs habitants, ce qui a donné un petit air de fête à notre village. Nous les remercions de leur implication.



D'année en année, notre décors de Noël s'étoffe. Il conserve son charme désuet pour lequel nous avons opté dès le départ. Ce décors ne demande qu'à grandir, vous pouvez y contribuer par l'ajout d'une de vos créations.

## Défibrillateur

Nous rappelons, à la population, qu'un défibrillateur automatique est à disposition des habitants de la commune. Il est situé entre la mairie et la salle des fêtes.

Un défibrillateur est un appareil qui permet d'administrer un choc électrique à une personne qui présente une absence de signe de vie. Il est essentiel d'intervenir le plus rapidement possible.

Depuis le décret de mai 2007, toute personne est autorisée à se servir d'un défibrillateur grand public semi-automatique ou entièrement automatique.

